



Le Festival International du Film Francophone de Namur

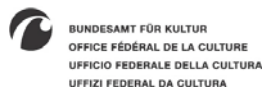
présente

L'Atelier d'expertises

7^{ème} Forum francophone de la production

du 1^{er} au 4 octobre 2010

en partenariat avec la Communauté française de Belgique, l'Organisation internationale de la Francophonie, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC – France), la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC – Québec), l'Office fédéral de la culture suisse et le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle du Grand Duché de Luxembourg et de Téléfilm Canada, et avec le soutien de TV5 Monde.



Introduction

En 2010, le FIFF fête ses 25 ans d'existence. Ce sera à nouveau pour le Festival l'occasion de proposer une série d'ateliers professionnels, qui depuis plusieurs années maintenant, font aussi sa renommée. Avec l'Atelier d'expertises – Forum Francophone de la Production, le FIFF désire poursuivre sa réflexion quant au processus de création filmique, dans le but d'offrir un accompagnement toujours plus approprié et efficace aux artisans du cinéma francophone lors de la phase de développement de leur projet.

Tout au long de ces 6 éditions, le Forum a expertisé 54 projets, dont 8 travaillés en 2009 dans le cadre du 24^{ème} FIFF et 46 analysés entre 2004 et 2008. Sur les 46 projets expertisés lors des 5 premières éditions, 17 ont été finalisés : ils ont été projetés en salles dans de nombreux pays, présentés en Festivals et certains d'entre eux ont même été primés. Ainsi, un tiers des projets expertisés ont vu le jour dans le paysage cinématographique francophone.

Ce dossier vous permettra de découvrir l'intérêt professionnel de cet Atelier et vous aidera à cerner au mieux les conditions d'admissibilité auxquelles tout participant doit répondre pour présenter sa candidature.

1 - Présentation et objectifs

Se déroulant sur 4 jours, **l'Atelier d'expertises - Forum francophone de la production** du Festival de Namur permet à des producteurs francophones, porteurs d'un projet de long métrage de fiction en développement, de bénéficier d'expertises leur permettant d'évaluer et de renforcer la faisabilité de leur projet.

Dans le cadre de cet atelier, des projets de longs métrages de fiction se voient offrir **un accompagnement créatif et productionnel** leur permettant de faire le point sur leur avancement à des stades divers et souvent décisifs pour leur orientation. Le Forum est également **un facteur important de mise en réseau**, permettant à des producteurs d'horizons éloignés de se rencontrer et de mettre sur pied des projets communs. Et pour la première fois, le collège des experts intègrera un directeur de casting.

À plus grande échelle, le Forum s'inscrit dans une chaîne d'évènements mis en place par les partenaires francophones pour contribuer au développement de leurs cinématographies. Le Forum se positionne ainsi en aval de l'Atelier Grand Nord, consacré à l'écriture et du Fonds d'Aide au Développement Cinématographique, et en amont des Rencontres de la coproduction de Paris.

2 - Déroulement des ateliers

Vendredi 1^{er} octobre

18h : Cocktail de bienvenue en présence des différents jurés
20h : Gala d'ouverture

Samedi 2 octobre

- 9h30 – 11h : Introduction au Pitch et à la direction de casting
- 11h – 12h30 : Présentation du Fonds au Développement pour les participants
- 12h30 – 14h : Repas
- 14h – 15h : Étude de cas par un producteur belge
- 15h – 18h : Entretiens individuels avec l'expert en développement
- 21h : Soirée de Gala du 25^{ème} FIFF (Film + réception)

Dimanche 3 octobre

- 9h – 10h : Présentation des projets par les participants
- 10h – 12h : RDV individuels
- 12h – 14h : Déjeuner des Rencontres du FIFF (Forum, Suivi du Grand Nord, Atelier « De l'écrit à l'écran », Échanges de Talent(s))
- 14h – 18h : RDV individuels (suite)
- 20h : Soirée libre (visions de films)

Lundi 3 octobre

- 10h – 12h : Classe de Maître
- 12h30 – 14h : Repas
- 14h- 17h : Entretiens individuels avec l'expert en développement autour des 6 projets : suite et fin
- 21h : Soirée de Gala de l'OIF (Film + réception)

Mardi 4 octobre

Départ

3 - Participants

- 6 producteurs et auteurs francophones porteurs de projets de long métrage de fiction à l'étape du développement.
- 4 professionnels francophones dont l'expertise est reconnue internationalement. Le groupe des experts comprendra un réalisateur, un producteur, un expert en développement et pour la première fois, un directeur de casting. L'organisation du Forum prendra soin de sélectionner des experts représentant la diversité des partenaires francophones.

4 - Conditions d'admissibilité

Les producteurs participants devront répondre aux conditions suivantes :

- Être ressortissant de l'Espace francophone.
- Présenter un projet

- dont le scénariste et le réalisateur sont des ressortissants de l'Espace francophone, et dont la société de production a son siège social établi en francophonie ;
 - ayant déjà acquis une part de financement en production ou en passe de l'avoir,
 - ayant de préférence déjà reçu une aide à l'écriture (à préciser dans la fiche d'inscription).
- Une attention toute particulière sera portée aux premières et deuxièmes œuvres
- **Seuls les dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comportant tous les documents mentionnés dans la fiche d'inscription et toutes les annexes, en français, seront pris en considération.**

Les dépenses relatives aux repas et à l'hébergement des 6 producteurs et auteurs sélectionnés (un seul producteur et un seul auteur par projet) dont le projet est sélectionné sont couvertes par l'Atelier. **Les frais de voyage sont à charge du producteur et de l'auteur.**

5 - Sélection des projets

Les dossiers de candidature, à télécharger sur notre site, www.fiff.be doivent nous être adressés le **5 juillet 2010**, au plus tard, par courriel à forumproduction@fiff.be

Les DVDs peuvent être envoyés à l'adresse
FIFF - Forum francophone de la production
Rue des Brasseurs, 175
B - 5000 Namur

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. La fiche d'inscription est à télécharger sur le site du festival www.fiff.be.

Tous les documents composant le dossier doivent être en français. Si le dossier est envoyé par courrier postal, merci de ne pas le relier.

Un comité de professionnels constitué par le FIFF examinera tous les dossiers. Les partenaires des ateliers (CNC, OIF, SODEC, OFC, Film Fund Luxembourg, Téléfilm Canada et CFB) assureront un rôle de relais et de conseil lors de la sélection des projets.

La liste des 6 projets participants aux ateliers 2010 sera connue des partenaires le **5 août 2010**. Chaque candidat retenu sera personnellement informé du résultat.

Les dossiers sélectionnés seront envoyés aux experts **mi-août**, date à laquelle sera officiellement communiquée la sélection sur nos sites Internet, par une lettre d'information et un communiqué de presse.

Aucune nouvelle version du scénario ne sera acceptée **au-delà du 31 août**. Au-delà de cette date et jusqu'au 15 septembre, seule sera acceptée une note de l'auteur expliquant les éventuelles mises à jour et évolutions du scénario.

7 - Le dossier de candidature doit contenir

- Fiche d'inscription, ci-jointe, complétée ;
- Filmographie de la société de production ;
- CV et filmographie du producteur ;
- CV et filmographie de l'auteur et du réalisateur ;
- Lettre de motivation du producteur à produire ce film et développement de la stratégie de production (*cette note doit également préciser ses attentes des expertises en matière de scénario, de financement du projet, de diffusion, le public visé, ... Elle permettra aux experts de préparer au mieux les rendez-vous*) ;
- Notes d'intention de l'auteur et du réalisateur en terme de choix esthétique (image, son, musique, etc.) ;
- Une proposition de casting développée ;
- Budget de production ;
- Plan de financement ;
- Synopsis et scénario COMPLETS exigés ;
- Copie du contrat d'acquisition ou d'option des droits auprès de(s) l'auteur(s). S'il s'agit d'une adaptation, joindre également copie du contrat d'acquisition des droits de l'œuvre ou de l'option ;
- Copie DVD de films antérieurs du réalisateur ou du producteur ;
- Sommaire paginé du contenu du dossier de candidature.

Tous les documents composant le dossier de candidature resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au comité de sélection et aux experts en cas de sélection.